

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2020**

Le président souhaite la bienvenue à l'ensemble des présidents ou des représentants des comités départementaux d'athlétisme, badminton, basket-ball, cyclotourisme, sport pour tous, football, médaillés jeunesse et sports, natation, pêche sportive au coup, pétanque et jeu provençal, rugby, tennis, tir sportif, U.F.O.L.E.P. et U.N.S.S. ainsi qu'aux membres élus du C.D.O.S.

Il remercie Monsieur André CHATEAUVIEUX, membre d'honneur du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse de sa présence.

Assistent également à cette réunion, Sébastien LAVAUD agent de développement, Elodie TESTE qui assure son remplacement et Simon MALABRE service civique.

Il présente les excuses de :

- Monsieur Jean-Jacques LOZACH, sénateur de La Creuse et membre d'honneur du C.D.O.S. de la Creuse ;
- Monsieur Eric Jeansannetas, sénateur de la Creuse ;
- Monsieur Jean-Baptiste MOREAU, député de la Creuse ;
- Monsieur le président de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- Madame Valérie SIMONNET, Présidente du Conseil Départemental ainsi que madame Marie-Christine BUNLON et monsieur Laurent DAULNY ;
- Monsieur Michel VERGNIER, maire de Guéret et d'Hervé JAROIR adjoint au sport.;
- Monsieur Bernard ANDRIEU, directeur à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population (D.D.C.S.P.P.) ;
- Monsieur Laurent FICHET, inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale
- Monsieur Nicolas OLLIER, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Chef de service jeunesse, sports et vie associative de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population (D.D.C.S.P.P.) ;
- Monsieur Pascal SAVOURAT, chef de service, service des sports, loisirs nature, vie associative au conseil départemental de La Creuse ;
- Monsieur Denis MASSEGLIA, président du Comité National Olympique et Sportif Français ;
- Monsieur Philippe SAID, président du comité régional olympique et sportif ;
- Monsieur Patrick GIRARD, Président du CDOS 86, représentant des CDOS au CA du CNOSF
- Monsieur Patrick POITEVIN, membre d'honneur du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse ;
- Monsieur Michel DELAGRANDE, membre d'honneur du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse
- Monsieur Bernard PARENTON, vérificateur aux comptes ;

## Ordre du jour :

1. Appel des Comités - Vérification des pouvoirs et du quorum
2. Désignation des assesseurs et des scrutateurs
3. Ouverture de l'Assemblée Générale
4. Compte rendu et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 mars 2019
5. Rapport moral du président - Approbation
6. Rapport d'activités
7. Rapport financier du Trésorier-général - rapport des vérificateurs aux comptes - Approbation
8. Affectation du résultat et approbation
9. Cotisations pour 2020
10. Choix des grandes orientations pour 2020 - Convention pluriannuelle d'objectifs
11. Budget prévisionnel 2020
12. Cooptation de membre (médecin) au comité directeur
13. Questions diverses : Si vous désirez qu'une ou des question(s) soit traitée(s) lors de l'Assemblée Générale, nous vous serions reconnaissant de la faire parvenir avant le 20 février 2020 au président.
14. Interventions des personnalités

\* \* \* \* \*

### **1. APPEL DES COMITES - VERIFICATION DES POUVOIRS ET DU QUORUM**

Les associations présentes ou représentées étant au nombre de 15 sur 23 à jour de leur cotisation. Le quorum est atteint et le président déclare la séance ouverte. L'assemblée peut valablement délibérer.

### **2. DESIGNATION DES ASSESSEURS ET DES SCRUTATEURS**

L'article 6 des statuts mentionne au quatrième paragraphe "*Les votes portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret*". Cela signifie que les rapports et le choix des orientations peuvent faire l'objet d'un vote à main levée. A l'unanimité, l'assemblée décide de retenir "le vote à main levée".

En présence d'une seule candidature, l'assemblée décide également de retenir "le vote à main levée" pour la cooptation du médecin figurant au point 12 de l'ordre du jour.

### **3. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le Président Christian Lagrange ouvre la séance en remerciant tous les membres présents. Il déclare cette assemblée générale ouverte à 19 heures.

#### **4. COMPTE-RENDU ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2019**

Le président demande si des modifications sont à apporter à ce compte-rendu.  
Aucune observation n'est formulée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### **5. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

L'année 2019 a vu la montée en puissance du Plan Sport et Territoire au CDOS Creuse, volonté de création d'une architecture de travail du CNOSF autour de 4 axes, déclinés au niveau des CROS et qui sont les éléments moteurs de son organisation au niveau des 12 CDOS de la Nouvelle-Aquitaine. Bien entendu les activités du CDOS Creuse concernant ces 4 axes seront développées plus précisément dans le compte rendu d'activité :

- **Le Sport Education Citoyenneté** : (le Vice-président est Yves ORLIANGES)  
Elle comprend les thématiques suivantes :
  - Le Service Civique : le CDOS Creuse a obtenu la labellisation d'intermédiation et d'accompagnement de jeunes sur des missions d'intérêt général.
  - Handicap et Insertion (avec notamment les labellisations de clubs) ;
  - Sport sans violence (journées citoyennes) ;
  - Bénévolat : un congé a été créé par la loi Egalité Citoyenneté pour aider à préparer les activités liées à des responsabilités associatives. Consultez [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr) ;
  - Le Sport Féminin ;
  - L'Olympisme
- **Sport et Professionnalisation** : (le Vice-président est Gérard LESTERPT)
  - les Formations ;
  - l'Emploi (création d'un G.E. régional) ;
  - Sport et Entreprise ;
- **Sport et Politiques publiques** : (le Vice-président est Philippe LAFRIQUE)
  - Conférence territoriale du sport ;
  - Agence Nationale du Sport ;
  - Equipement.
- **Sport Santé Bien Etre** : (le Vice-président sera le Dr Jean Louis CHEVREUIL après validation de sa cooptation si vous le décidez)
  - Sport Santé pour tous ;
  - Sport sur prescription et médico-sport (un Vidal du sport à destination des médecins a été mis en ligne sur le site du CNOSF) ;
  - lutte contre le dopage ;
  - Sentez-vous sport.

Le CDOS Creuse avait déposé une demande la labellisation d'une maison sport santé, nous étions la seule structure à l'avoir établie. Malgré cela notre candidature n'a pas été retenue pour le motif suivant : "Déficit de conformité aux exigences du cahier des charges des M.S.S."

La particularité de ce dernier axe "Sport Santé Bien Être", nous a amené à rechercher une personne qualifiée, de préférence un médecin retraité. De par sa fonction et de sa popularité dans le milieu médical, nous avons pensé que mieux que l'un de nous, il serait plus apte à mener cette fonction. Le Docteur CHEVREUIL venant de prendre sa retraite, il nous a paru judicieux de le convier à prendre ce poste ce qu'il a accepté. Le Comité l'a coopté et nous vous proposerons tout à l'heure de bien vouloir la valider. A l'initiative du CROS, les 12 départements (composés des agents de développement, des présidents et vice-présidents en charge des P.S.T.) ce sont réunis pour une première réunion à Périgueux les 26 et 27 novembre 2019. Pour la Creuse,

Sébastien Lavaud, agent de développement, Simon Malabre notre service civique, Jean Louis Chevreuil pour Sport Santé, bien-être, Gérard Lesterpt pour Sport et Professionnalisation et moi-même y ont participé. Ce regroupement ayant été un succès et reconnu par son utilité de coordination des P.S.T. sera réitéré chaque année.

- Sport de Nature : Compte tenu de l'importance que revêt le Sport Nature en Creuse, nous avons décidé de créer dans notre département cet axe supplémentaire, dont la vice-présidence a été confiée à Jean Louis Debellut. Une CDESI (commission départementale des espaces, sites et itinéraires) vient d'être conçue par le Conseil Départemental avec Mme Nathalie Paillet, Référente Sports de Nature comme interlocuteur.

Plusieurs réunions regroupant tous les acteurs creusois ont eu lieu concernant Guéret Terre de Jeux et le centre de préparation et d'entraînement olympique. Nous avons eu la visite le 9 avril de l'association régionale de promotion des initiatives départementales Ambition 2.24. Le 9 mai, nous avons eu la venue de M. Bruno Belin, Président du Conseil Départemental de la Vienne, membre de la commission des départements de France chargé des Jeux de Paris 2024. Le 25 novembre le délégué ministériel de l'Education Nationale aux Jeux Olympiques, M. Terret a été reçu par le Collège Jules Marouzeau et M. Laurent FICHET, DSDEN de la Creuse. En cette fin d'année 2019, le Département ainsi que les villes de Guéret et La Souterraine, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret ont obtenus le label Terre de Jeux. Ce label est et sera ouvert à toutes les collectivités et tous les acteurs sportifs (CDOS, CROS, Fédérations...). Actuellement, 416 dossiers de candidatures de Centre d'entraînement ont été déposés par les départements au COJO.

Comme je vous l'indiquais précédemment, la venue de M. Thierry Terret au collège Marouzeau a été l'occasion de souligner notre collaboration étroite sur plusieurs actions avec les services de la DDCSPP, l'Education Nationale, les services de l'UNSS et de l'USEP de la Creuse. Précédemment avec les conseils généraux des jeunes l'UNSS et les comités départementaux volontaires nous organisons les rencontres inter-collèges qui était très prisées des collégiens. De nouvelles actions ont vues le jour, le Comité Départemental a collaboré cette année à l'expérience du lancement des journées du Service National Universel dont le département de la Creuse était pilote. Le L.M.B. de Felletin était le lieu d'intégration test des jeunes volontaires. Ce fut une action enrichissante pour les jeunes qui ont pu pratiquer le sport, découvrir la citoyenneté, les valeurs de la république et le vivre ensemble. Au mois de février, chaque année, nous organisons conjointement les services du sport scolaire la semaine Olympique. Le 23 juin est organisé également avec tous les comités qui le désirent les journées Olympiques. Le collège Marouzeau de Guéret, a été choisi par l'Académie de Limoges pour initier les classes Coubertin Milliat dans notre ex-région. Les enfants volontaires de classe de 5ème seront formés sur 6 années à partir de 2019, pour devenir les jeunes ambassadeurs des Jeux de Paris 2024. Enfin une initiative d'importance avec la labellisation « Génération 2024 » des écoles et établissements scolaires, afin de développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Ce label vise quatre objectifs :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire ;
- Participer aux événements promotionnels Olympique et Paralympiques ;
- Accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau ;
- Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

A compter du mois de juin 2020, le ministère des sports s'appuie sur celui de l'Education Nationale. Les services de l'Etat se réorganisent selon cette nouvelle architecture et changent de dénomination. Le Centre National de Développement du Sport fait place à l'Agence Nationale du Sport. 29 fédérations ont été choisies en 2019 pour expérimenter ce nouveau dispositif. Ces modifications précitées font suite à la réorganisation territoriale des nouvelles régions. Le compte rendu des contrats pluriannuels

d'objectifs sur la dernière année de l'olympiade, nous a permis de tirer un portrait de leur impact sur le monde sportif de notre département. Je me contenterai de reprendre le compte rendu de ces réunions. Assistaient à cette réunion, les services des sports du Conseil départemental, le CDOS de la Creuse et les services de l'Etat qui siégeaient avec l'œil neutre d'observateur, ainsi que les présidents des comités concernés. C'est un compte rendu que je partage pleinement et qui dépeint bien la situation du sport creusois.

De l'ensemble des réunions se dégagent des tendances lourdes. Le premier constat porte sur la dégradation du contexte, financier notamment, depuis le début de l'Olympiade.

### 1. Fusion des Régions :

La mise en place de la Région Nouvelle-Aquitaine a incontestablement été défavorable pour le mouvement sportif creusois.

Les comités départementaux sont de moins en moins représentés au sein de leurs comités régionaux (Ligues) lesquels sont situés, dans leur quasi-totalité, à Bordeaux. Outre de longs et coûteux déplacements pour les bénévoles souhaitant encore s'impliquer, il a été fait remarquer la très faible considération portée aux avis des acteurs de l'ex-Limousin et notamment de la Creuse, dont le poids est extrêmement réduit au regard du nombre de licenciés dans cette nouvelle Région.

Ainsi, depuis le début de l'Olympiade, plusieurs comités ont renoncé à être présents au sein de l'échelon régional ou ne participent que pour les temps « obligatoires » (assemblées générales notamment). Cela génère un sentiment d'abandon et un fort décalage avec les actions entreprises.

### 2. Le bénévolat :

En lien avec le point précédent mais également le contexte national, il a été signalé la difficulté de trouver de nouvelles personnes souhaitant prendre des responsabilités. Les compétences requises pour gérer des structures, le temps nécessaire à consacrer aux tâches administratives et le coût induit, occasionnent une forte usure des dirigeants actuels.

Les élections qui se tiendront sur 2020/2021 dans le cadre de la prochaine Olympiade pourraient occasionner, faute de candidats et des conditions statutaires requises par les Fédérations, peu favorables aux territoires ruraux, des situations compliquées, voire la disparition de certaines structures.

### 3. Les moyens financiers :

Le contexte de diminution des ressources publiques impacte le fonctionnement du mouvement sportif. Des charges en progression du fait de l'évolution des coûts de la vie mais aussi des distances et des délais de déplacement accentués par l'étendue de la nouvelle Région (réorganisation des compétitions sur cet échelon régional).

La difficulté à mobiliser des partenariats privés en milieu rural rend compliqué la recherche de nouvelles ressources que ne peuvent compenser l'augmentation des cotisations des membres.

En 2019, 28 fédérations et le CNOSF avaient fait acte de candidature pour l'expérimentation réalisée avec l'Agence Nationale du Sports. Cette évolution consiste à transférer les moyens financiers de l'Etat aux fédérations qui organisent de ce fait la gestion des ressources au sein de leurs comités régionaux et départementaux, ainsi qu'à leurs clubs.

Neuf des quatorze comités départementaux signataires de Convention Pluriannuelle d'Objectif (C.P.O.) étaient concernés en 2019. Le bilan fait apparaître des difficultés pour disposer d'une information claire sur les critères et modalités d'attribution. Le critère « ruralité » semble absent (mentionné une seule fois dans le panel). Si un comité fait état d'une hausse de sa dotation, les autres ont en revanche constaté au mieux une stagnation et, le plus souvent, une baisse de subvention allant jusqu'à moins 35% (pour la natation). Il sera important d'analyser la poursuite de ce déploiement généralisé à toutes les fédérations sur 2020.

#### 4. L'emploi :

La diminution des dispositifs d'aides et l'arrêt sous la forme actuelle de celui du Conseil Régional (13 044 € par an) génère une forte inquiétude de la part des acteurs. Les emplois ont pris une part essentielle dans le fonctionnement (type gestion administrative) et les activités.

L'absence d'information sur la mise en place d'éventuelles modalités permettant d'amortir les effets de cet arrêt, ne permet pas aux comités et aux associations de prévoir l'avenir, alors celui-ci doit se préparer dès à présent (les saisons sportives débutent en août pour une partie des fédérations).

Le District de football a exposé un comparatif entre un club moyen basé en Creuse et un autre de Gironde, au regard du nombre de licenciés et des coûts de cotisations. Là où le premier ne peut financer un emploi sans apport, le second génère de lui-même par sa taille un autofinancement.

Des pistes ont été envisagées et des actions sont déjà lancées dans une partie des comités afin de tenter de palier, pour partie, l'arrêt du dispositif d'aides aux emplois (mutualisation, augmentation des cotisations, partenariats secteur privé,...).

Il a été indiqué que l'arrêt de postes salariés générerait une baisse notable des activités (évènementiels, actions éducatives,...) au sein des structures, voire une disparition de celles-ci.

**Emplois associatifs (dispositif du Conseil Régional)** au sein des six comités signataires de Contrats pluriannuels d'Objectifs (C.P.O.) et 10 au sein de leurs clubs affiliés.

#### Répartition :

- CDOS : 1
- Athlétisme : 0,5 ETP (réparti comité + club d'Aubusson)
- Basket-ball : 2 en clubs
- E.P.G.V. : 1
- Sports pour Tous : 1
- Football : 1 au district + 5 en clubs
- Handball : 0,5 ETP
- Natation: 2 en clubs
- Pétanque : 1 en club multisport
- Rugby : 1 en club
- UFOLEP : 1

Je terminerai ce rapport en remerciant tous les membres du comité qui ont bien voulu s'investir dans les tâches du CDOS ainsi que Sébastien Lavaud notre agent de développement. Je remercie Elodie Teste qui a accompli son service civique dans notre association et qui a effectué, suite à l'arrêt de Sébastien, son remplacement et Simon Malabre service civique actuel.

Ce rapport moral est adopté à l'unanimité.

#### **6. RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE**

Dans ce rapport d'activités, je vous fais grâce des dates et je m'efforce de résumer, par thèmes, les plus de quatre-vingt-dix réunions ou représentations de tous ordres auxquelles il conviendra d'ajouter les activités découlant de notre convention pluriannuelle d'objectifs.

- Assemblées générales des comités départementaux : nos calendriers respectifs ont permis d'être présents à six assemblées.
- Une réunion de la commission départementale des sports à Guéret. Les dossiers de demandes d'aide dans le cadre du fonds départemental aux sportifs de bon niveau sont examinés par cette commission composée de trois représentants de l'Etat, quatre conseillers départementaux et deux élus du C.D.O.S.

- Commissions territoriales à Bruges : plusieurs réunions.
- Contrat pluriannuel d'objectifs (C.P.O.) : Avant 2019, ces conventions étaient conclues entre le conseil départemental, la D.D.C.S.P.P. et le C.D.O.S. : le conseil départemental finançant les actions relevant de son champ d'intervention et l'Etat celles relevant du C.N.D.S., le C.D.O.S. apportant son avis sur les dossiers présentés et le respect des résultats obtenus par les structures aux projets préalablement définis. Suite aux modifications entraînées par la suppression du C.N.D.S., les C.P.O. restent conclues avec le conseil départemental. C'est pourquoi, une seule réunion s'est tenue avec une structure car toutes les autres conventions furent examinées en 2018.
- Commission Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA2) : quatre réunions avec la D.D.C.S.P.P. et une régionale à Angoulême.
- Le congrès du C.N.O.S.F. les 15 et 16 mars à Paris.
- Le Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle Aquitaine (C.R.O.S.) :
  - Quatre réunions de conseil d'administration auxquels Christian a participé
  - A l'assemblée générale
  - Une réunion regroupant les présidents de comités départementaux
  - Une inter-régionale à Bordeaux avec le C.R.O.S. Occitanie)
  - Le 11 octobre et le 2 décembre bureau exécutif du CROS et présentation de l'organisation régionale Agence Nationale du Sport.
  - Le plan sport et territoires, sur deux jours, à Périgueux en présence du président Christian LAGRANGE, du vice-président Gérard LESTERPT, du médecin Jean-Louis CHEVREUIL et de Sébastien LAVAUD, notre chargé de développement.
- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale : une commission à Bruges et une présentation de la labélisation des territoires "Terre de jeux".
- "**Terre de jeux 2024**", le label qui fait des collectivités territoriales des actrices des jeux olympiques et paralympiques : cinq réunions.
- Quatre réunions concernant les "**Sport de nature**".
- Deux réunions relatives aux fiches thématiques du "Plan particulier pour la Creuse" (P.P.C.).
- Pour le "**Sport santé bien être**", six réunions, principalement avec Sport santé Limousin à Limoges.
- De nombreux déplacements sur sites : inauguration du centre sportif à Bonnat, inauguration discipline Pumptrack, opération 1 000 arbres en Creuse par le CD de judo, rugby à La Souterraine, VTT à Chatelus-le-Marcheix, la fête de l'air, le village olympique à Saint-Léger-le-Guéretois, la fête du tir, remise des récompenses lors du trial ATC, le cross U.N.S.S. à La Souterraine, la réception à l'examen d'arbitres parachutistes, visite au centre équestre "**Paradis de Pablo**" à la Celle-Dunoise, l'Enfer vert,
- Une réunion de mise en place des journées scolaires et la journée des sports scolaires.
- Présence au "**Trophées des sports**" décernés par le conseil départemental.
- Installation de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (C.D.E.S.I.). Cette instance définira ou orientera une politique de développement maîtrisé des sports de nature plus globale (aménagement, promotion touristique, événements, financements...).
- Groupement d'employeur "**La Castelmarchoise**" auquel nous adhérons : une réunion.
- Forum des associations à Guéret où nous présentons un stand.
- Depuis de nombreuses années, nous sommes invités à la cérémonie des vœux de la mairie de Guéret et de Creuse Grand Sud. Nous sommes présents.
- Deux réunions avec les médaillés jeunesse, sport et vie associative
- Une journée de formation sur le P.S.T. avec notre agent de développement.
- Deux réunions concernant le service national universel (S.N.U.), l'une à Guéret, l'autre à Felletin.

- Une réunion avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (D.S.D.E.N.) et l'Union Nationale du Sports Scolaire (U.N.S.S.) pour la mise en place des classes Pierre de Coubertin-Alice Milliat en vue de constituer des groupes de jeunes ambassadeurs des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.
- Une réunion handisport à GAÏA.
- Trophées des sports : tous les promus ont reçu leurs récompenses le 25 novembre à l'Espace André Lejeune à Guéret. Cette manifestation fût suivie par les récompenses aux bénévoles attribuées par le comité départemental des médaillés et de la remise officielle des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Un pot offert par le CDOS et les médaillés Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif clôtura cette soirée de récompenses.
- Présentation coupe du monde au Crédit Agricole
- Réunion compte engagement citoyen à Guéret
- LE SPORT ET LES FEMMES avec la présence de Brigitte Villepreux, Rima Cambray, Laura GEORGES, Danièle BAILLY.
- Venue du délégué ministériel au collège Marouzeau Thierry TERRET.
- Location de voiture : suite aux diverses interrogations relatives aux droits d'utilisations imposés par le C.O.J.O., nous n'aurons pas à dénoncer notre contrat pour le véhicule automobile 5 places de marque Ford Focus 3 break. Son échéance se termine en avril 2021. Compte tenu des destinations, son utilisation s'avère financièrement profitable aux structures qui l'empruntent.

A ce répertoire, il convient d'ajouter les quatre réunions du comité directeur qui font l'objet de procès-verbaux déposés sur le site du C.D.O.S.

La réalisation et le suivi des actions de notre convention pluriannuelle de développement se coordonnent avec notre agent de développement.

- Le logiciel BASI COMPTA est utilisé par 28 associations. Nous n'avons de nouvelle adhésion cette année. Le CDOS gère le secteur associatif sportif et les autres domaines relèvent de la Fédération des Œuvres Laïques.
- La formation aux premiers secours civiques (P.S.C.1) : sept séances figuraient au programme et nous avons pu en réaliser six. Ce résultat reste très encourageant : pour 2019, soixante personnes formées. Pour mémoire, 56 en 2018, 32 en 2017 démontre que les besoins s'avèrent encore conséquent. Sur les quatre ou cinq années écoulées, nous devons dépasser les 400 personnes.
- Pour les demandes de subventions : plusieurs rencontres avec les comités départementaux en C.P.O. ainsi qu'une soirée d'information.
- Valeurs de l'olympisme : A Guéret, une intervention lors des journées civiques et citoyennes. Egalement, des interventions dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (J.O.P.), lors de la Journée Nationale du Sport (J.N.S.S.) et des classes Pierre de Coubertin et Alice MILLIAT. Interventions en Haute-Vienne sur les journées civiques et citoyennes.
- Emploi et accompagnement : nous avons mis à disposition et accompagné douze services civiques. Ce travail s'est accompagné d'une session de formation civique et citoyenne. Pour l'année 2020, vingt-cinq dossiers pourraient être traités. Sept sont en cours.
- Le C.R.I.B. (Centre de Ressources et d'Information du Bénévole), en lien avec A.L.I.S.O. (Acteur du LIen SOcial), nous sommes intervenus :
  - lors de vingt-deux appuis individuels. Cette activité progresse : 19 en 2018 et 14 en 2017.
  - Soirée de présentation du Compte d'Engagement Citoyen destiné à reconnaître et valoriser l'engagement bénévole de responsables associatifs.

- Soirée de présentation du règlement européen concernant la protection des données à caractère personnel.
- Réunion de formation Basicompta.
- Réunion de formation Boite à outils du bénévole.
- Sport-santé : lancement du label handi-valide (1 association labellisée Paradis de Pablo + 2 en cours Huskin Creuse et société de tir de Guéret).
- Incivilités, discriminations, addictologies et dopage  
Lors des deux journées civiques et citoyennes  
Ciné débat au cinéma Le Sénéchal  
Intervention à La Courtine dans le cadre du rallye citoyen.  
Soirée féminisation en présence de quarante personnes
- Événementiels : réception d'environ 150 personnes lors de la remise des trophées des sports. Organisation de la fête du sport et de la journée nationale des sports scolaires.
- Guéret "Terre de jeux" : environ une réunion mensuelle auxquelles il convient d'ajouter la commission "Animation et génération 2024".
- C.N.O.S.F. : une visio-conférence mensuelle sur les thématiques d'actualités.
- C.R.O.S. : la mise en place de Plan Sport Territoire (P.S.T.) entraîne de nombreuses visio-conférence ainsi que des rencontres à Angoulême, Bordeaux, à Périgueux et une interrégionale à Bordeaux.
- La maison des sports : la suppression de la salle de réunion du premier étage et des changements de bureau par certaines structures permettent d'accueillir quatorze structures. Aujourd'hui, la maison des sports affiche "complet". Afin de mieux sécuriser les locaux, l'installation d'un digicode à la porte d'entrée côté rue et le changement de serrure de la porte côté parking doivent apporter une meilleure fiabilité. Avec une priorité aux comités résidents, la gratuité d'utilisation de la salle de réunion constitue un autre avantage pour les structures adhérentes au C.D.O.S. (plus de cent réservations par an).  
Nous pouvons confirmer que c'est un outil indispensable pour le partage et le développement des comités sur le département.

Voici exposé, ce rapport d'activités qui est adopté à l'unanimité.

## **7. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL - RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES - ANNEXE 1 A 2-2**

Le trésorier remet le rapport financier à tous les participants et apporte de nombreuses explications quant à son contenu.

En l'absence de monsieur PARENTON pour raisons professionnelles, Gérard LESTREPT nous donne lecture de son rapport de vérification.

Soumis aux votes, ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

## **8. AFFECTATION DU RESULTAT**

Le trésorier propose d'affecter ce résultat au fonds de réserve.

L'assemblée adopte cette proposition à l'unanimité.

## **9. COTISATION 2020**

Le comité directeur vous propose de reconduire les montants pratiqués pour 2019. A savoir :

- Association isolée : 40 € - Trois cotisants ;
- Association scolaire : 70 € - Pas de cotisants à ce jour ;

- Comité jusqu'à 500 licenciés : 70 € - Onze cotisants ;
- Comité de 501 à 1 000 licenciés : 80 € - Quatre cotisants ;
- Comité de 1 001 à 3 000 licenciés : 100 € - Quatre cotisants ;
- Comité de plus de 3 000 licenciés : 120 € - Deux cotisants ;

Pour 2021 et l'application des nouveaux statuts, le comité directeur propose les cotisations suivantes :

- Association isolée : 40 € ;
- Association scolaire : 70 € ;
- Comité jusqu'à 500 licenciés : 70 € ;
- Comité de 501 à 1 000 licenciés : 90 € ;
- Comité de plus de 1 000 licenciés : 110 € ;

L'assemblée générale adopte à l'unanimité ces montants de cotisations pour 2020 et 2021.

## **10. CHOIX DES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2020 - CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS**

Ce rapport sera particulièrement court. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de nouveauté en cette année 2020. Elle sera l'occasion de consolider et développer notre Plan Sport et Territoire et grâce à une nouvelle impulsion de nos vice-présidents en charge de ces dossiers, engendrer une dynamique par la création de véritables commissions. Je profite de cette soirée pour faire appel aux bonnes volontés en précisant que les commissions sont ouvertes même aux comités qui n'ont pas été élus au Conseil d'Administration. Les actions de ces PST sont suffisamment diversifiées que vous pourrez trouver un sujet qui vous passionnera. Nos projets creusois pour les jeux de Paris 2024, la nouvelle organisation du sport dans le giron de l'Education Nationale, l'A.N.S. étendue à l'ensemble des fédérations seront des sujets qui vont prendre également beaucoup de notre temps.

2020, sera aussi l'occasion de préparer et faciliter l'intégration d'une équipe prête à s'investir pour une nouvelle olympiade.

Ce choix des grandes orientations est adopté à l'unanimité.

## **11. BUDGET PREVISIONNEL 2020 (ANNEXE 3 ET 3-1)**

Le trésorier remet ce budget à chaque participant. Il apporte les éléments impactant le budget prévisionnel. Il précise que des évolutions interviendront en raison des appels à projets qui interviendront.

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

## **12. COOPTATION DE MEMBRE (MEDECIN) AU COMITE DIRECTEUR**

Sollicité par le président et coopté par le comité directeur, le docteur Jean-Louis CHEVREUIL accepte notre proposition de gérer l'axe "Sport Santé Bien Etre".

Nous vous sollicitons pour entériner ou non cette proposition.

A l'unanimité, l'assemblée générale coopte le docteur CHEVREUIL et le remercie de son investissement.

## **13. QUESTIONS DIVERSES**

Nous avons été contactés par le conseil départemental pour rencontrer la commission des sports de nature que nous devons constituer. Actuellement, de nombreux sites recensés dans une base de données de l'Etat méritent une actualisation et, en particulier, leur qualification.

Cette analyse de l'existant doit impérativement être suivie par les nouvelles activités fédérales en gestation.

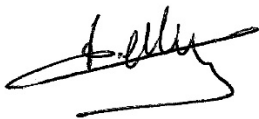
Le vice-président chargé du sport nature du C.D.O.S. rencontrera madame PAILLET pour convenir d'une réunion commune à laquelle seront invités tous les comités départementaux et les clubs isolés gestionnaires de certaines disciplines.

Une prochaine invitation sera adressée pour cette rencontre.

#### **14. INTERVENTION DES PERSONNALITES**

En l'absence de personnalité et d'intervention, le président procède à la clôture de cette assemblée générale à 20 heures 20.

**Le secrétaire,**



**Jean-Louis DEBELLUT**

**Le président,**



**Christian LAGRANGE**

### Balance générale définitive (Exercice clôturé)

*La balance fait partie des livres comptables obligatoires avec le Grand Livre et les journaux. Elle doit être conservée pendant 10 ans.  
En cas de contrôle, il peut vous être demandé de présenter ce document.*

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZZ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées

Comptes Comptes mouvementés

Centralisation des tiers : Aucune

| Compte | Intitulé                                       | Débit             | Crédit            | Solde             |
|--------|------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 101    | Capital                                        |                   | 54 724.25         | -54 724.25        |
| 120    | Résultat de l'exercice (bénéfice)              | 4 486.44          | 4 486.44          | 0.00              |
|        | <b>Total Classe 1</b>                          | <b>4 486.44</b>   | <b>59 210.69</b>  | <b>-54 724.25</b> |
| 2183   | Matériel de bureau et matériel informatique    | 1 365.52          |                   | 1 365.52          |
| 2184   | Equipement siège social                        | 10 179.49         |                   | 10 179.49         |
| 28183  | Amortissement matériel informatique            |                   | 1 365.52          | -1 365.52         |
| 28184  | Amortissement mobilier MDS                     |                   | 5 101.62          | -5 101.62         |
|        | <b>Total Classe 2</b>                          | <b>11 545.01</b>  | <b>6 467.14</b>   | <b>5 077.87</b>   |
| 4687   | Produits à recevoir                            | 582.36            | 582.36            | 0.00              |
|        | <b>Total Classe 4</b>                          | <b>582.36</b>     | <b>582.36</b>     | <b>0.00</b>       |
| 50351  | Compte titre Crédit Agricole                   | 987.00            | 637.50            | 349.50            |
| 51211  | Crédit Agricole                                | 692 099.12        | 690 756.50        | 1 342.62          |
| 51212  | Fond de réserve (livret)                       | 306 375.45        | 250 375.45        | 56 000.00         |
|        | <b>Total Classe 5</b>                          | <b>999 461.57</b> | <b>941 769.45</b> | <b>57 692.12</b>  |
| 60401  | Duplication documents                          | 86.00             |                   | 86.00             |
| 60417  | Prestation de services - Entretien chaudière   | 130.80            |                   | 130.80            |
| 60611  | EDF / GDF siège social                         | 3 306.36          |                   | 3 306.36          |
| 60612  | AEP Maison des Sports                          | 50.76             |                   | 50.76             |
| 60615  | Achat carburant                                | 1 973.85          | 40.56             | 1 933.29          |
| 60631  | Fournitures entretien et petit équipement      | 24.68             |                   | 24.68             |
| 60641  | Fournitures administratives                    | 560.50            | 5.00              | 555.50            |
| 60681  | Aménagement Maison Départementale des Sports   | 1 698.56          |                   | 1 698.56          |
| 60711  | Achat coupes et médailles                      | 155.00            |                   | 155.00            |
| 60713  | Achat récompenses Trophée des Sports           | 350.00            |                   | 350.00            |
| 60714  | Achat maillots Journée de l'Olympisme          | 4 338.56          |                   | 4 338.56          |
| 61321  | Location siège social                          | 15 600.00         |                   | 15 600.00         |
| 61323  | Location salle Trophée des Sports              | 271.00            |                   | 271.00            |
| 61351  | LLD Ford (location véhicule)                   | 2 828.64          |                   | 2 828.64          |
| 61411  | Charges locatives                              | 469.00            |                   | 469.00            |
| 61511  | Ménage siège social                            | 372.78            |                   | 372.78            |
| 61512  | Entretien extérieur MDS                        | 140.00            |                   | 140.00            |
| 61513  | Entretien véhicule                             | 404.03            |                   | 404.03            |
| 61611  | Assurance siège social                         | 526.00            |                   | 526.00            |
| 61612  | Assurance voiture                              | 715.00            |                   | 715.00            |
| 62261  | Honoraires formation PSC1                      | 2 440.00          |                   | 2 440.00          |
| 62264  | Formation Service Civique                      | 241.60            |                   | 241.60            |
| 62266  | Honoraires prestataires Journée de l'Olympisme | 9 855.60          |                   | 9 855.60          |
| 62381  | Pourboires, dons, cadeaux                      | 210.44            | 50.00             | 160.44            |
| 62511  | Déplacements réunions                          | 1 869.96          | 73.95             | 1 796.01          |
| 62513  | Déplacements sur Forums                        | 76.50             |                   | 76.50             |
| 62571  | Frais de réception "Trophées des Sports"       | 1 014.24          |                   | 1 014.24          |
| 62572  | Frais de réception AG, réunions, etc           | 391.23            |                   | 391.23            |
| 62611  | Frais postaux                                  | 228.80            |                   | 228.80            |
| 62621  | Frais de téléphone                             | 731.66            |                   | 731.66            |
| 62631  | Frais de liaison internet                      | 420.00            |                   | 420.00            |
| 627    | Services bancaires et assimilés                | 83.00             |                   | 83.00             |
| 6411   | Salaires                                       | 7 136.00          |                   | 7 136.00          |
| 64111  | Reliquat salaire N-1                           | 35.55             |                   | 35.55             |
| 64112  | Service Civique                                | 12 139.70         |                   | 12 139.70         |
| 6481   | Participation fonctionnement GE                | 496.00            |                   | 496.00            |
| 6482   | Adhésion au GE                                 | 38.11             |                   | 38.11             |
| 6483   | Participation à la formation                   | 80.00             |                   | 80.00             |
| 65111  | Redevance Basi Compta                          | 755.00            |                   | 755.00            |

1/2

La balance fait partie des livres comptables obligatoires avec le Grand Livre et les journaux. Elle doit être conservée pendant 10 ans.  
En cas de contrôle, il peut vous être demandé de présenter ce document.

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZZ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Filtre sur les écritures Validées / Non validées / Simulées

Comptes Comptes mouvementés

Centralisation des tiers : Aucune

| Compte                               | Intitulé                                           | Débit               | Crédit              | Solde             |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| 65112                                | Redevance Net Planning                             | 26.00               |                     | 26.00             |
| 65113                                | Redevance CDOS86 Annuaire du sport                 | 250.00              |                     | 250.00            |
| 6615                                 | Agios bancaires                                    | 9.70                |                     | 9.70              |
| 6756                                 | Immobilisations financières-parts sociales CA      | 6.00                |                     | 6.00              |
| 68111                                | Dotations aux amort. immobilisations incorporelles | 1 017.95            |                     | 1 017.95          |
| <b>Total Classe 6</b>                |                                                    | <b>73 554.56</b>    | <b>169.51</b>       | <b>73 385.05</b>  |
| 74111                                | Subvention CNDS                                    |                     | 11 000.00           | -11 000.00        |
| 74112                                | Subvention Conseil Départemental                   |                     | 6 500.00            | -6 500.00         |
| 74113                                | Subvention Conseil Dép. pour "Maison des Sports"   |                     | 10 000.00           | -10 000.00        |
| 74114                                | Subvention CROS action Service Civique             |                     | 4 200.00            | -4 200.00         |
| 74118                                | Subvention Service Civique                         |                     | 12 886.67           | -12 886.67        |
| 7412                                 | Subvention Sport et Santé                          |                     | 500.00              | -500.00           |
| 74123                                | Subvention Journée de l'Olympisme                  |                     | 20 000.00           | -20 000.00        |
| 7511                                 | Redevance Basi Compta                              |                     | 1 050.00            | -1 050.00         |
| 75111                                | Redevance gestion Service Civique                  |                     | 2 960.00            | -2 960.00         |
| 75611                                | Cotisations Comités année N                        |                     | 1 680.00            | -1 680.00         |
| 75811                                | Loyer locataires MDS                               |                     | 6 655.00            | -6 655.00         |
| 75813                                | Participation Cd à formation PSC1                  |                     | 500.00              | -500.00           |
| 75816                                | Participation CD Médailleurs Trophée des Sports    |                     | 476.03              | -476.03           |
| 75822                                | Location véhicule CDOS                             |                     | 730.33              | -730.33           |
| 76811                                | Intérêts livret                                    |                     | 311.95              | -311.95           |
| 76812                                | Intérêts compte titre                              |                     | 6.14                | -6.14             |
| 791624                               | Remb trop perçu déplacement Agent Développement    |                     | 145.47              | -145.47           |
| 791625                               | Remboursement CNOSF                                |                     | 198.24              | -198.24           |
| 791626                               | Remboursement CROS                                 |                     | 232.38              | -232.38           |
| 791627                               | Indemnités Service Civique non retirées            |                     | 1 054.32            | -1 054.32         |
| 791628                               | Remboursement banque AMBIDILLAH                    |                     | 344.26              | -344.26           |
| <b>Total Classe 7</b>                |                                                    | <b>0.00</b>         | <b>81 430.79</b>    | <b>-81 430.79</b> |
| 864                                  | Personnel bénévole                                 | 16 962.21           |                     | 16 962.21         |
| 870                                  | Bénévolat                                          |                     | 16 962.21           | -16 962.21        |
| <b>Total Classe 8</b>                |                                                    | <b>16 962.21</b>    | <b>16 962.21</b>    | <b>0.00</b>       |
| <b>Total Balance</b>                 |                                                    | <b>1 106 592.15</b> | <b>1 106 592.15</b> | <b>0.00</b>       |
| <b>Total des comptes de Bilan</b>    |                                                    | <b>1 016 075.38</b> | <b>1 008 029.64</b> | <b>8 045.74</b>   |
| <b>Total des comptes de Résultat</b> |                                                    | <b>73 554.56</b>    | <b>81 600.30</b>    | <b>-8 045.74</b>  |

|                            |
|----------------------------|
| ASSEMBLEE GENERALE CDOS 23 |
|----------------------------|

M<sup>r</sup> PARANTON Bernard

Vendredi 29 Février 2020

Vérificateur des Comptes.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs.

Je vous prie d'excuser mon absence ce soir, mais des obligations professionnelles ne me permettent pas d'être parmi vous.

+ Monsieur le Président pour la énième fois, j'ai tenu à souligner la qualité du travail effectué par le trésorier du CDOS :

- qualité et clarté des documents présentés
- connaissance et maîtrise de son sujet.
- promptitude dans les réponses apportées à nos questions.

Un changement à souligner par rapport aux 3 dernières années, réside dans le fait que la vie de notre Maison des Sport, n'a occupé que 2 minutes de notre entrevue.

Les aménagements effectués et la prise de conscience progressive des utilisateurs de notre Maison des Sports semblent porter ses fruits

+ A travers les différents bilans présentés on peut constater avec quel sérieux, le Comité Directeur du CDOS a su gérer son budget. (Félicitations à vous tous)

+ Pour revenir à la gestion du budget, je ferai 2 remarques.

- La 1<sup>ère</sup> nous concerne tous : l'étalement du paiement des cotisations ou loyers pour ceux qui occupent des bureaux au sein de la Maison des Sports.

Les derniers paiements ont été effectués en janvier 2020.

Est-ce normal ?

(Chaque mois le Trésorier doit payer un loyer et des factures qui concernent juste notre Maison des Sports et ce, sans retard.)

Donc j'appelle les Comités retardataires, à se montrer plus réactifs.

- La 2<sup>ème</sup> remarque est soudaine et imprévue. Elle concerne les indemnités versées par le Comité aux employés Service Citrique. Deux personnes n'ont pas encaissé à plusieurs reprises les chèques donnés chaque fin de mois. D'où un travail supplémentaire pour notre trésorier : contacter les personnes concernées sous avoir de réponses positives et donc des perturbations dans les écritures comptables.

A ce jour, il y a toujours des chèques non encaissés !!!

Quelle solution ?

Merci de votre attention et bonne Assemblée Générale

M<sup>r</sup> PARANTON



## BUDGET PREVISIONNEL ET SUIVI 2020

| COMPTE | LIBELLE DES COMPTES                                | DEPENSES            |                       |                     |
|--------|----------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
|        |                                                    | Prévisionnel 2020   | Réalisé au 12/02/2020 | Réalisé 2019        |
| 60401  | Duplication documents                              | -90,00 €            |                       | -86,00 €            |
| 60414  | Signalétique véhicule CDOS                         |                     |                       |                     |
| 60417  | Prestation de service – Entretien chaudière        | -140,00 €           |                       | -130,80 €           |
| 60611  | EDF / GDF Maison Départementale des Sports         | -3 400,00 €         |                       | -3 306,36 €         |
| 60612  | AEP Maison Départementale des Sports               | -55,00 €            |                       | -50,76 €            |
| 60615  | Achat carburant                                    | -1 950,00 €         |                       | -1 933,29 €         |
| 60631  | Fournitures entretien et petit équipement          |                     |                       | -24,68 €            |
| 60641  | Fournitures administratives                        | -575,00 €           |                       | -555,50 €           |
| 60681  | Aménagement Maison Départementale des Sports       | -100,00 €           |                       | -1 698,56 €         |
| 60711  | Achats coupes et médailles                         | -175,00 €           |                       | -155,00 €           |
| 60713  | Achat récompenses pour Trophée des sports          | -350,00 €           |                       | -350,00 €           |
| 60714  | Achat pour Journée Olympique                       | -4 500,00 €         |                       | -4 338,56 €         |
| 60721  | Matériel informatique                              |                     |                       |                     |
|        |                                                    | <b>-11 335,00 €</b> |                       | <b>-12 629,51 €</b> |
| 61321  | Location siège social                              | -15 600,00 €        |                       | -15 600,00 €        |
| 61323  | Location salle pour Trophée des Sports             |                     |                       | -271,00 €           |
| 61351  | LLD Ford (location véhicule)                       | -2 814,24 €         |                       | -2 828,64 €         |
| 61411  | Charges locatives                                  | -475,00 €           |                       | -469,00 €           |
| 61511  | Ménage siège social                                | -375,00 €           |                       | -372,78 €           |
| 61512  | Entretien extérieur MDS                            | -150,00 €           |                       | -140,00 €           |
| 61513  | Entretien véhicule                                 | -200,00 €           |                       | -404,03 €           |
| 61611  | Assurance siège social                             | -550,00 €           |                       | -526,00 €           |
| 61612  | Assurance voiture                                  | -750,00 €           |                       | -715,00 €           |
|        |                                                    | <b>-20 914,24 €</b> |                       | <b>-21 326,45 €</b> |
| 6223   | Publicité, relations publiques                     |                     |                       |                     |
| 62261  | Honoraires formation PSC1                          | -2 440,00 €         |                       | -2 440,00 €         |
| 62263  | Honoraires formation des acteurs du sport creusois |                     |                       |                     |
| 62264  | Honoraires formation service civique               | -250,00 €           |                       | -241,60 €           |
| 62265  | Formation féminisation instances dirigeantes       |                     |                       |                     |
| 62266  | Honoraires prestataires Journée de l'Olympisme     | -14 000,00 €        |                       | -9 855,60 €         |
| 62381  | Pourboires, dons, cadeaux                          | -200,00 €           |                       | -160,44 €           |
| 62511  | Déplacements réunions                              | -1 800,00 €         |                       | -1 796,01 €         |
| 62513  | Déplacements membres sur Forums                    | -100,00 €           |                       | -76,50 €            |
| 62571  | Frais de réception « Trophée des Sports »          | -1 000,00 €         |                       | -1 014,24 €         |
| 62572  | Frais de réception AG, Réunions, etc               | -400,00 €           |                       | -391,23 €           |
| 62611  | Frais postaux                                      | -250,00 €           |                       | -228,80 €           |
| 62621  | Frais de téléphone                                 | -750,00 €           |                       | -731,66 €           |
| 63631  | Frais de liaison internet                          | -450,00 €           |                       | -420,00 €           |
| 627    | Services bancaires                                 | -85,00 €            |                       | -83,00 €            |
| 62811  | Divers                                             | -13,81 €            |                       |                     |
|        |                                                    | <b>-21 738,81 €</b> |                       | <b>-17 439,08 €</b> |
| 63513  | Taxe d'habitation                                  |                     |                       |                     |
| 6411   | Salaire Agent de développement                     | -8 336,00 €         |                       | -7 136,00 €         |
| 64111  | Reliquat salaire N-1                               | -1 506,89 €         |                       | -35,55 €            |
| 64112  | Service Civique                                    | -14 000,00 €        |                       | -12 139,70 €        |
| 64113  | Dispositif Sésame                                  |                     |                       |                     |
| 6414   | Indemnités de déplacements Agent de développement  |                     |                       |                     |
| 6481   | Participation fonctionnement Groupement Employeurs | -496,00 €           |                       | -496,00 €           |
| 6482   | Adhésion Groupement Employeurs                     | -38,11 €            |                       | -38,11 €            |
| 6483   | Participation formation Agent de développement     | -80,00 €            |                       | -80,00 €            |
|        |                                                    | <b>-24 457,00 €</b> |                       | <b>-19 925,36 €</b> |
| 65111  | Redevance Basi Compta                              | -755,00 €           |                       | -755,00 €           |
| 65112  | Redevance Net Planning                             | -26,00 €            |                       | -26,00 €            |
| 65113  | Redevance CDOS 86 – Annuaire du sport              | -250,00 €           |                       | -250,00 €           |
|        |                                                    | <b>-1 031,00 €</b>  |                       | <b>-1 031,00 €</b>  |
| 6615   | Agios bancaires                                    |                     |                       | -9,70 €             |
|        |                                                    |                     |                       | <b>-9,70 €</b>      |
| 6756   | Immobilisations financières – parts sociales CA    | -6,00 €             |                       | -6,00 €             |
|        |                                                    | <b>-6,00 €</b>      |                       | <b>-6,00 €</b>      |

| 68111                   | Dotations aux amortissements                                   | -1 017,95 €          | -1 017,95 €         |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
|                         |                                                                | <b>-1 017,95 €</b>   | <b>-1 017,95 €</b>  |
| <b>DEPENSES TOTALES</b> |                                                                | <b>-80 500,00 €</b>  | <b>-73 385,05 €</b> |
| 864                     | Personnel bénévole                                             | -20 000,00 €         | -16 962,21 €        |
|                         |                                                                | <b>-20 000,00 €</b>  | <b>-16 962,21 €</b> |
| <b>TOTAL GENERAL</b>    |                                                                | <b>-100 500,00 €</b> | <b>-90 347,26 €</b> |
| COMPTE                  | LIBELLE DES COMPTES                                            | RECETTES             |                     |
| 51212                   | Fond de réserve                                                |                      |                     |
| 74111                   | Subvention CNDS                                                | 11 000,00 €          | 11 000,00 €         |
| 74112                   | Subvention Conseil Départemental                               | 6 500,00 €           | 6 500,00 €          |
| 74113                   | Participation CD 23 pour la Maison des Sports                  | 10 000,00 €          | 10 000,00 €         |
| 74114                   | Subvention CROS action Service Civique                         |                      | 4 200,00 €          |
| 74118                   | Subvention Service Civique                                     | 14 000,00 €          | 12 886,67 €         |
| 74119                   | Subvention dispositif Sésame                                   |                      |                     |
| 7412                    | Subvention Sport et Santé                                      | 500,00 €             | 500,00 €            |
| 74121                   | Subvention Mission Lutte contre Dopage et Conduites Addictives |                      |                     |
| 74122                   | Subvention CNDS - CRIB                                         |                      |                     |
| 74123                   | Subvention Journée Olympique                                   | 20 000,00 €          | 20 000,00 €         |
|                         |                                                                | <b>62 000,00 €</b>   | <b>65 086,67 €</b>  |
| 7511                    | Redevance Basi Compta                                          | 1 050,00 €           | 1 050,00 €          |
| 75111                   | Redevance gestion Service Civique                              | 3 000,00 €           | 2 960,00 €          |
| 75611                   | Cotisations Comités année N                                    | 1 850,00 €           | 1 680,00 €          |
| 75612                   | Cotisations Comités année N-1                                  | 170,00 €             |                     |
| 75811                   | Reversement loyer et charges Comités                           | 8 180,00 €           | 6 655,00 €          |
| 75813                   | Participation à formation PSC1                                 | 750,00 €             | 500,00 €            |
| 75815                   | Participation UNSS journée de l'Olympisme                      |                      |                     |
| 75816                   | Participation « médaillés » Trophée des Sports                 | 500,00 €             | 476,03 €            |
| 75817                   | Participation formation BASI COMPTA                            |                      |                     |
| 75818                   | Participation Aliso dispositif CRIB                            | 2 000,00 €           |                     |
| 75820                   | Location salle de réunion MDS                                  |                      |                     |
| 75821                   | Formation journée civique et citoyenne                         |                      |                     |
| 75822                   | Location véhicule CDOS                                         | 600,00 €             | 730,33 €            |
|                         |                                                                | <b>18 100,00 €</b>   | <b>14 051,36 €</b>  |
| 76811                   | Intérêts livret                                                | 394,00 €             | 311,95 €            |
| 76812                   | Intérêts compte titre                                          | 6,00 €               | 6,14 €              |
|                         |                                                                | <b>400,00 €</b>      | <b>318,09 €</b>     |
| 791621                  | Remboursement AEP MDS                                          |                      |                     |
| 791624                  | Remboursement trop perçu déplacements Sébastien                |                      | 145,47 €            |
| 791625                  | Remboursement CNOSF                                            |                      | 198,24 €            |
| 791626                  | Remboursement CROS                                             |                      | 232,38 €            |
| 791627                  | Indemnités Service Civique non retirées                        |                      | 1 054,32 €          |
| 791628                  | Remboursement banque AMBDILLAH                                 |                      | 344,26 €            |
|                         |                                                                |                      | <b>1 974,67 €</b>   |
| <b>RECETTES TOTALES</b> |                                                                | <b>80 500,00 €</b>   | <b>81 430,79 €</b>  |
| 870                     | Bénévolat                                                      | 20 000,00 €          | 16 962,21 €         |
|                         |                                                                | <b>20 000,00 €</b>   | <b>16 962,21 €</b>  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>    |                                                                | <b>100 500,00 €</b>  | <b>98 393,00 €</b>  |
| 120 ou 129              | Résultat de l'exercice                                         |                      | <b>8 045,74 €</b>   |